

1. MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le règlement de nos prestations doit être effectué par virement à 15 jours à réception de facture.

2. ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ ET DE LOYAUTÉ

h₃O s'engage à exécuter sa mission avec toutes les compétences nécessaires et à mobiliser l'ensemble de ses moyens conformément aux règles de l'art et à son savoir-faire spécifique.

h₃O s'engage à garder strictement confidentiels et à ne pas divulguer ou communiquer à des tiers, par quelque moyen que ce soit, les documents et informations qui lui seront transmis et qui auront été nécessaires au bon déroulement de la mission confiée à h₃O. Ces informations ne pourront être utilisées par h₃O que dans le cadre de la mission réalisée spécifiquement pour le client.

À des fins pédagogiques h₃O peut être amené à utiliser des outils tels que :

- Des Mises en situation individuelles professionnelles filmées :
 - Toutes les vidéos réalisées seront effacées à la fin de chaque action de formation et ne seront pas communiquées à l'entreprise.
- Des Profils individuels Arc en ciel® :
 - Ils sont réalisés par des consultants certifiés. Ils restent la propriété des participants, donnent droit à un débriefing individuel et ne seront diffusés qu'avec l'accord des participants.
- Des Tests IPV (Inventaire Personnalité des Vendeurs)
 - Tout test IPV donne droit à un débriefing individuel. La grille de résultat sera transmise à l'entreprise cliente pour laquelle h₃O réalise la prestation.
- D'autres tests, exercices et outils managériaux.
 - Utilisés durant les prestations ils restent la propriété des participants et ne sont pas communiqués à des tiers.

h₃O est une marque
commercialisée par For Action SAS

4, rue Édith Piaf • B timent A
44821 Saint-Herblain
+33 (0)2 40 74 56 56
informations@h3o-rh.fr

SAS au capital de 37.825 €
Siret : 334 960 036 00047



Accompagnateur de richesses humaines www.h3o-rh.fr



3. DROITS D'AUTEUR

Les Droits d'Auteur et les Droits d'utilisation de tout le matériel nécessaire à la réalisation de la mission restent la propriété de h₃O. Le Client s'interdit toute reproduction même partielle sans l'autorisation de h₃O.

4. QUALITÉ

Dans le cadre de notre politique qualité, nous réaliserons un bilan à 3 mois à l'issue de la fin de mission.

Ce rendez-vous, en présentiel ou à distance, s'inscrit dans notre processus d'amélioration permanente de la qualité de nos prestations. Il nous permettra de :

- Restituer les remarques et commentaires des participants à chaud
- Prendre en compte leurs remarques dans la mise en œuvre des prochaines actions.
- Recueillir les attentes de votre entreprise dans l'amélioration de la qualité de la prestation réalisée par h₃O.

5. ANNULATION

En cas d'annulation ou de report, moins de 15 jours avant le démarrage de la prestation, le Client s'engage à régler les frais occasionnés par son désistement à savoir 50 % du montant total T.T.C. du présent contrat, correspondant aux honoraires de préparation et aux frais de constitution de dossier.

En cas d'annulation ou de report, moins de 8 jours avant le démarrage de la prestation, le Client s'engage à régler 100 % du montant total T.T.C. du présent contrat.

6. RÉCLAMATION

Toute réclamation devra être effectuée par courrier en Recommandé avec Accusé de Réception à h₃O – 4 rue Edith Piaf – 44821 SAINT HERBLAIN - à l'intention de Laurent Ouvrard en indiquant l'intitulé de la prestation, les dates et les noms des intervenants.

h₃O s'engage à accuser réception de la réclamation dans les 48 heures.

h₃O est une marque
commercialisée par For Action SAS

4, rue Édith Piaf • B timent A
44821 Saint-Herblain
+33 (0)2 40 74 56 56
informations@h3o-rh.fr

SAS au capital de 37.825 €
Siret : 334 960 036 00047



Accompagnateur de richesses humaines www.h3o-rh.fr

